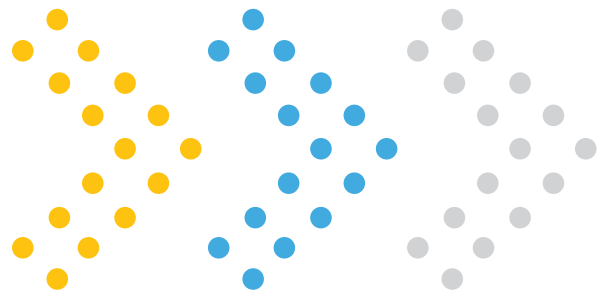


RAPPORT ANNUEL 2022

Conformément au
décret n° 2000-404
du 11 mai 2000



Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers



www.ccpaysdesommieres.fr

SOMMAIRE



LES INDICATEURS TECHNIQUES

PRÉAMBULE 3

LES FILIÈRES DE RECYCLAGE..... 3

LA PRÉCOLLECTE 4

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

1. Les ordures ménagères 7

2. La collecte sélective 9

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

1. Les colonnes à verre 11

2. Les colonnes à papiers 12

3. Les colonnes à vêtements 13

LES DÉCHETTERIES

1. Les horaires d'ouverture 14

2. La fréquentation 14

3. Les professionnels en déchetterie 15

RÉCAPITULATIF DES TONNAGES 20

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS..... 21

LA COMMUNICATION 23

LES INDICATEURS FINANCIERS

DÉTAIL DES COÛTS DU SERVICE DÉCHETS

1. Les ordures ménagères 24

2. La collecte sélective 24

3. La redevance spéciale..... 25

COÛTS DES DÉCHETTERIES

a. Détail par déchetterie 26

b. Coût global des déchetterie 26

COÛTS DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 27

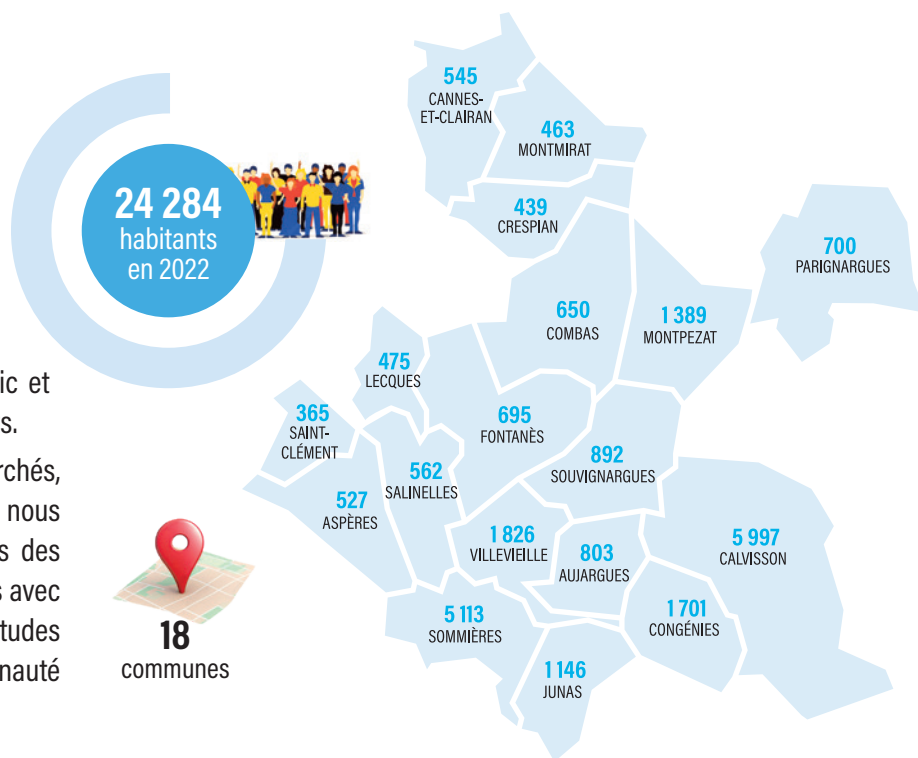
LES INDICATEURS TECHNIQUES

Préambule

Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Sommières compte 18 communes et 24 284 habitants.

La CCPS adhère au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE) pour le traitement des déchets.

Au niveau de la gestion des contrats et marchés, il faut préciser que le Syndicat Mixte auquel nous adhérons assure le service des traitements des déchets et assimilés, la gestion des relations avec les éco-organismes ainsi que la réalisation d'études spécifiques pour le compte de la Communauté de Communes.



Les filières de recyclage

ORDURES MÉNAGÈRES

Valorisation énergétique
à l'incinérateur OCREAL de Lunel-Viel (34)

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Tri manuel aux centres de tri et valorisation :
- Paprec à Lansargues
- Valorisation matières dans différents centres de recyclage

EMBALLAGES EN VERRE

Valorisation matière à la Verrerie
du Languedoc (Vergèze 30)

PAPIERS

Valorisation matière :
Paprec à Lansargues

CARTONS

Valorisation matière :
Paprec à Lansargues

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Recyclage avec l'entreprise CHIMIREC
à Beaucaire (30)



ENCOMBRANTS

Valorisation énergétique
à l'incinérateur Ocreal de Lunel-Viel (34)

DÉCHETS VERTS

Broyage Sud Broyage Recyclage à Nîmes et
compostage avec le CIVAM du Vidourle

BOIS

Broyage et recyclage avec l'entreprise
Sud Broyage Recyclage à Nîmes

FERRAILLES - BATTERIES

Recyclage matière Aubord Recyclage (Aubord 30)

GRAVATS

Stockage ou recyclage à la carrière LRM
(Saturargues 34)

MOBILIER, VÉLOS, VAISSELLE, ÉLECTROMÉNAGER...

Recyclerie Calade dans le cadre du réemploi
(Calvisson)

MOBILIER

Valorisation avec Écomobilier

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES EN FIN DE VIE

Valorisation avec Ecosystem

LA PRÉCOLLECTE

Le parc de bacs à ordures ménagères fait l'objet d'un marché public qui a démarré au 1^{er} janvier 2021.

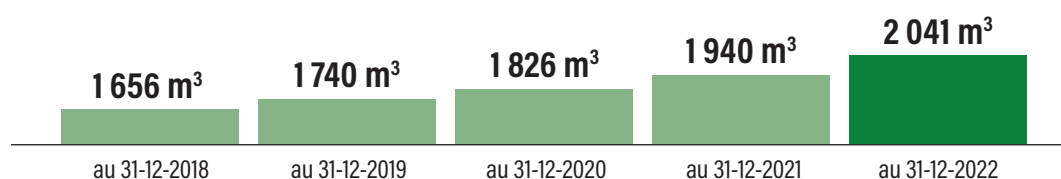
Le contrat avec l'entreprise SULO prévoit 2 types de prestations :

- la maintenance (remplacements, changements de volumes, réparations),
- les nouvelles dotations (livraisons et mises en place).



1 - Les contenants pour les ordures ménagères

Le volume des bacs disponibles en 2022 sur le territoire est de 2 041 m³.



Répartition des bacs à ordures ménagères par commune :

BAC (en litres)	ASPERES	AUJARGUES	CALVISSON	CANNES & CLAIRAN	COMBAS	CONGENIES	CRESPIAN	FONTANES	JUNAS	LECQUES	MONTMIRAT	MONTPEZAT	PARIGNARGUES	SAINT CLEMENT	SALINELLES	SOMMIERES	SOUVIGNARGUES	VILLEVIELLE	TOTAL
50 l.	3	13	194	34	16	33	1	7	16	1	4	19	3	3	9	443	62	14	875
80 l.	31	30	294	137	33	67	26	35	57	18	21	86	69	17	26	222	76	82	1 327
90 l.	36	280	476		210	462	105	232	117	40	110	305	1	31	56	431	156	151	3 199
120 l.	176	91	1 269	59	55	136	35	49	351	111	36	82	27	102	149	806	90	544	4 168
140 l.	18	24	172	15	13	53	12	12	31	15	25	30	26	13	14	131	26	59	689
180 l.	15	13	169	17	14	35	15	9	35	19	26	46	13	11	26	125	29	43	660
240 l.	18	16	187	32	32	47	32	21	54	16	11	44	17	6	19	203	22	77	854
340 l.		3	13		1	2	1		4			2			1	35	4	7	73
360 l.	2	4	25	7	3	6	2	3	17	2	1	5	2	5	5	104	4	9	206
500 l.	3	2	10	1	4	9		1	2			3				13	2	3	53
660 l.	17	25	276	4	27	46	17	13	29	8	1	31	2	3	20	254	23	30	826
770 l.		1	3			1													5
TOTAL	319	502	3 088	306	408	897	246	382	713	230	235	653	160	191	325	2 767	494	1 019	12 935



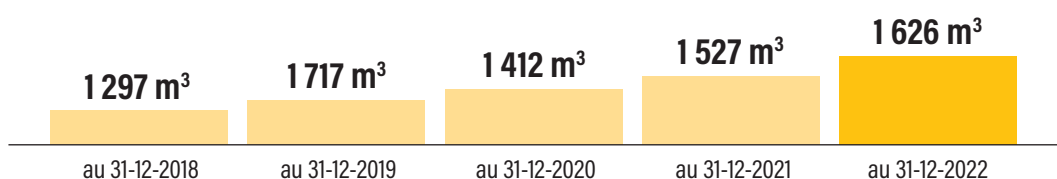
2 - Les contenants pour la collecte sélective

Les bacs distribués sont des **bacs individuels de 80 litres** dans la majorité des cas et des sacs de 50 litres pour les centres anciens. Les établissements publics (écoles, foyers, maisons de retraite...) ont été dotés de bacs collectifs (360 litres et 660 litres).

Environ **10 000 sacs** translucides jaunes de collecte sélective ont également été distribués au cours de l'année.

Le volume des bacs de tri à disposition sur le territoire au 31 décembre 2022 est de 1 626 m³.

En augmentation depuis 2020, due en partie à une sensibilisation sur « les gestes du tri » et à la mise en place de l'extension des consignes de tri depuis l'été 2021.



Répartition des bacs de collecte sélective par commune :

BAC (en litres)	ASPERES	AUJARGUES	CALVISSON	CANNES & CLAIRAN	COMBAS	CONGENIES	CRESPIAN	FONTANES	JUNAS	LECQUES	MONTMIRAT	MONTPEZAT	PARIGNARGUES	SAINT CLEMENT	SALINELLES	SOMMIERES	SOUVIGNARGUES	VILLEVIELLE	TOTAL
50 l.	2	11	144	32	15	37	1	7	10	2	5	17	1	3	10	421	9	6	733
80 l.	28	31	267	140	33	56	25	36	55	20	18	84	53	15	28	207	40	94	1 230
90 l.	174	153	1 382	1	217	246	103	223	414	111	113	322	1	105	162	977	272	584	5 560
120 l.	43	181	379	50	48	267	35	41	71	37	33	70	20	36	36	214	70	97	1 728
140 l.	14	44	127	15	13	107	12	14	27	15	20	34	21	17	13	100	21	47	661
180 l.	13	20	134	19	10	47	12	8	27	17	26	40	11	9	22	11	23	33	482
240 l.	17	20	191	34	37	48	34	19	55	15	12	33	22	5	17	162	23	78	822
340 l.	3		7			1	3		1	1					2	23		2	43
360 l.	2	6	26	5	3	11	2	3	16	1		5	1	1	7	74	7	10	180
500 l.	1	3	11		1	2			1			1				10		3	33
660 l.	8	9	171	2	5	24	13	4	16	3	1	15	3	1	7	128	10	17	437
TOTAL	305	478	2 839	298	382	846	240	355	693	222	228	621	133	192	304	2 327	475	971	11 909

3 - Les points d'apport volontaire

Les points « Recyclage » sont composés d'une colonne verte destinée à la collecte du verre, d'une colonne bleue destinée à la collecte des papiers (journaux, magazines).



La collecte du papier est réalisée toutes les 3 semaines.

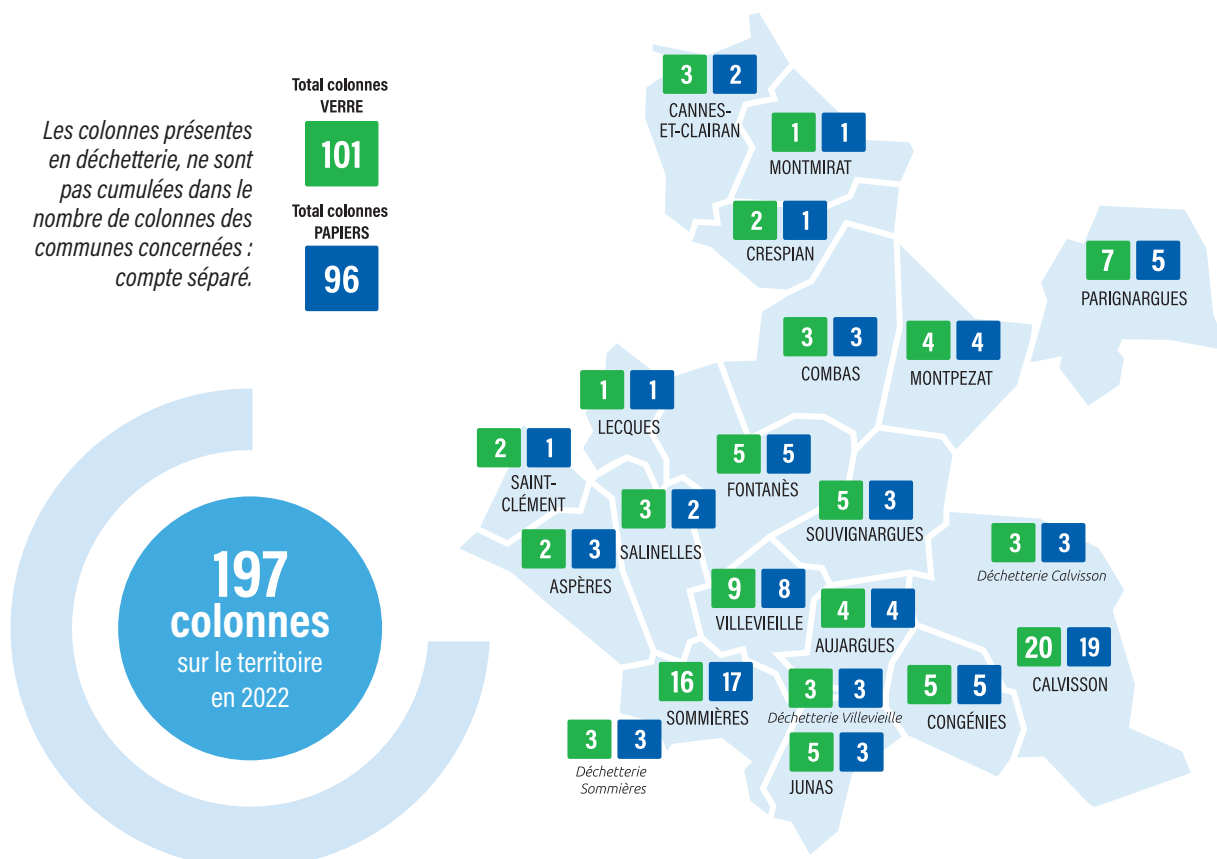
Les journaux et magazines sont amenés au centre de tri de Paprec à Lansargues. Ils sont mis en balles et acheminés chez un papetier pour la fabrication de papier recyclé.

Au cours de l'année 2022, 64 nouvelles colonnes ont été installées sur le territoire, soit sur de nouveaux points de collecte, soit en remplacement d'anciens PAV.

La collecte du verre est réalisée toutes les 2 semaines, avec un calendrier de ramassage plus fréquent de juin à septembre : tous les 10 jours afin d'éviter les débordements.

Le verre, apporté à la Verrerie du Languedoc à Vergèze, est broyé en calcin, il est ainsi réutilisé pour la fabrication de bouteilles.

Répartition des colonnes à verre et à papier par commune :



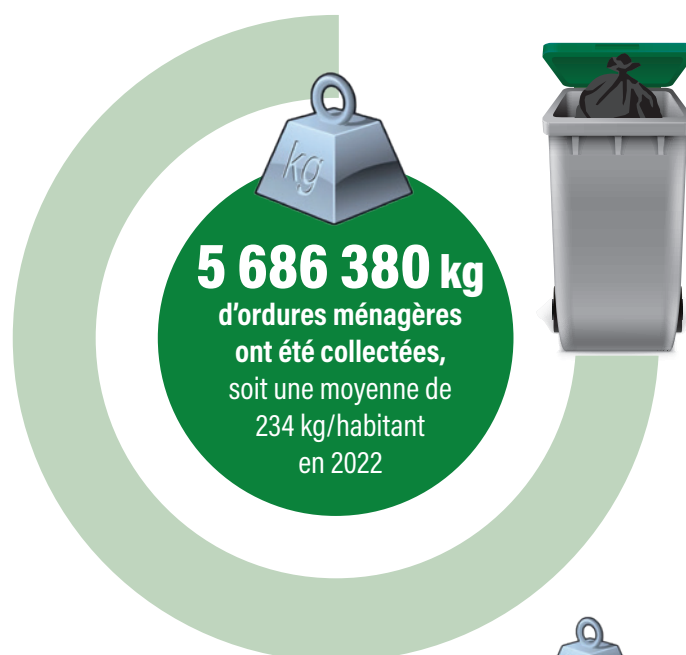
LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

1 - Les ordures ménagères

a - Les tonnages

Période estivale - tournées de collectes supplémentaires :

du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022.



Tonnages du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	TOTAL
Janvier	110,080	100,900	70,220	85,400	78,720	5,660	450,980
Février	85,640	94,660	66,760	63,220	96,500	3,220	410,000
Mars	85,180	121,680	84,440	103,480	73,920	2,820	471,520
1^{er} trimestre	280,900	317,240	221,420	252,100	249,140	11,700	1 332,500
Avril	84,740	108,380	72,300	67,520	109,940	3,480	446,360
Mai	109,080	136,040	71,500	78,340	81,060	2,860	478,880
Juin	96,520	115,880	89,340	92,180	84,180	3,760	481,860
2^{ème} trimestre	290,340	360,300	233,140	238,040	275,180	10,100	1 407,100

2 739,600 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées durant le premier semestre 2022

Tonnages du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022 :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	TOTAL
Juillet	118,800	122,600	63,820	68,140	124,800	18,400	516,560
Août	146,260	157,140	81,540	68,880	100,480	19,460	573,760
Septembre	85,400	118,840	59,880	109,600	108,440	3,540	485,700
3^{ème} trimestre	350,460	398,580	205,240	246,620	333,720	41,400	1 576,020
Octobre	102,620	105,480	62,900	88,300	80,900	0,760	440,960
Novembre	81,480	136,500	80,660	84,560	77,720	0,000	460,920
Décembre	83,020	109,940	44,860	123,720	106,380	0,960	468,880
4^{ème} trimestre	267,120	351,920	188,420	296,580	265,000	1,720	1 370,760

2 946,780 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées durant le deuxième semestre 2022

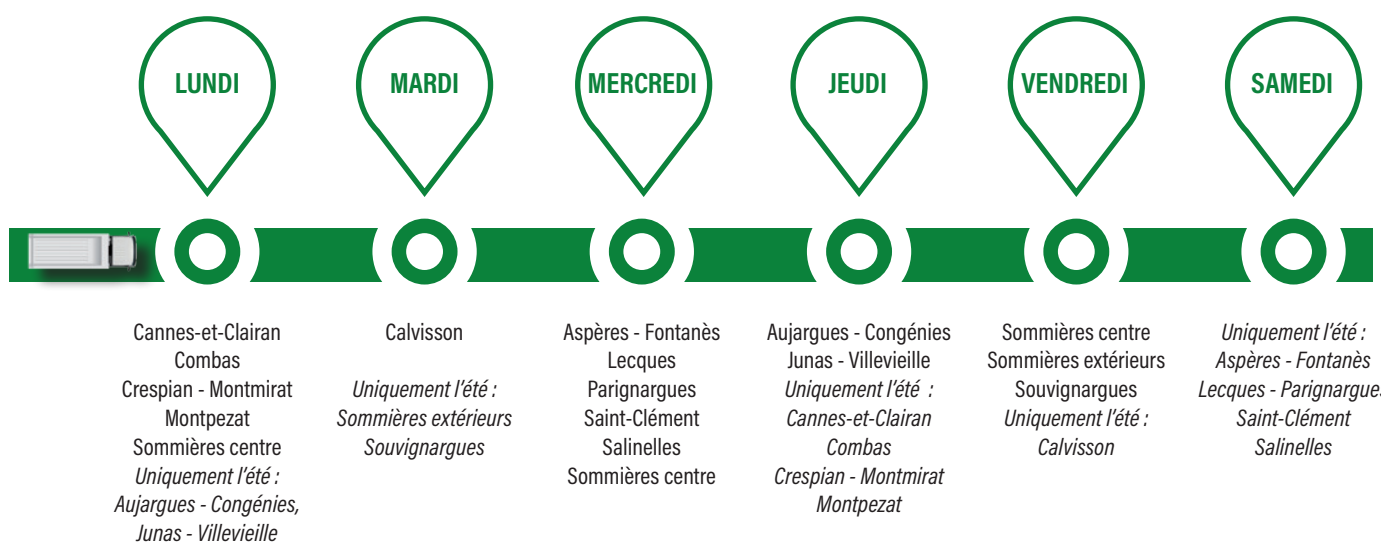
b - Les tournées de collecte des ordures ménagères

Les tournées de collecte ont été effectuées par l'entreprise OCEAN : prestataire de la collecte depuis le 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2026.

Les jours de collecte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

La collecte débute à 5h et se termine vers 12h.

La collecte estivale supplémentaire a lieu du 1^{er} juillet au 31 août.



2 - La collecte sélective

La collecte sélective a été instaurée sur le territoire de la CCPS depuis octobre 2000. Elle a lieu une fois par semaine. Son fonctionnement est le suivant :

L'entreprise de collecte a pour consigne de contrôler les bacs ou les sacs et d'étiqueter un autocollant « erreur de tri » en cas de déchets indésirables.

Les noms et adresse figurant sur le bac sont relevés sur une fiche remise à la CCPS chaque jour. Il est à noter que les bacs « pollués » ne doivent pas être collectés. Le chargé de sensibilisation prend alors rendez-vous avec les personnes concernées afin de leur expliquer les consignes du tri.



a - Les tonnages de la collecte sélective

Tonnages du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
Janvier	16,380	14,300	19,400	12,020	10,880	72,980
Février	12,220	12,540	20,100	11,480	9,700	66,040
Mars	12,120	16,940	25,060	15,060	10,900	80,080
1^{er} trimestre	40,720	43,780	64,560	38,560	31,480	219,100
Avril	14,120	13,540	19,420	13,980	16,000	77,060
Mai	19,400	17,680	18,920	12,800	11,220	80,020
Juin	12,820	15,020	30,180	16,620	12,440	87,080
2^{ème} trimestre	46,340	46,240	68,520	43,400	39,660	244,160

463,260 tonnes d'emballages recyclables ont été collectés durant le premier semestre 2022

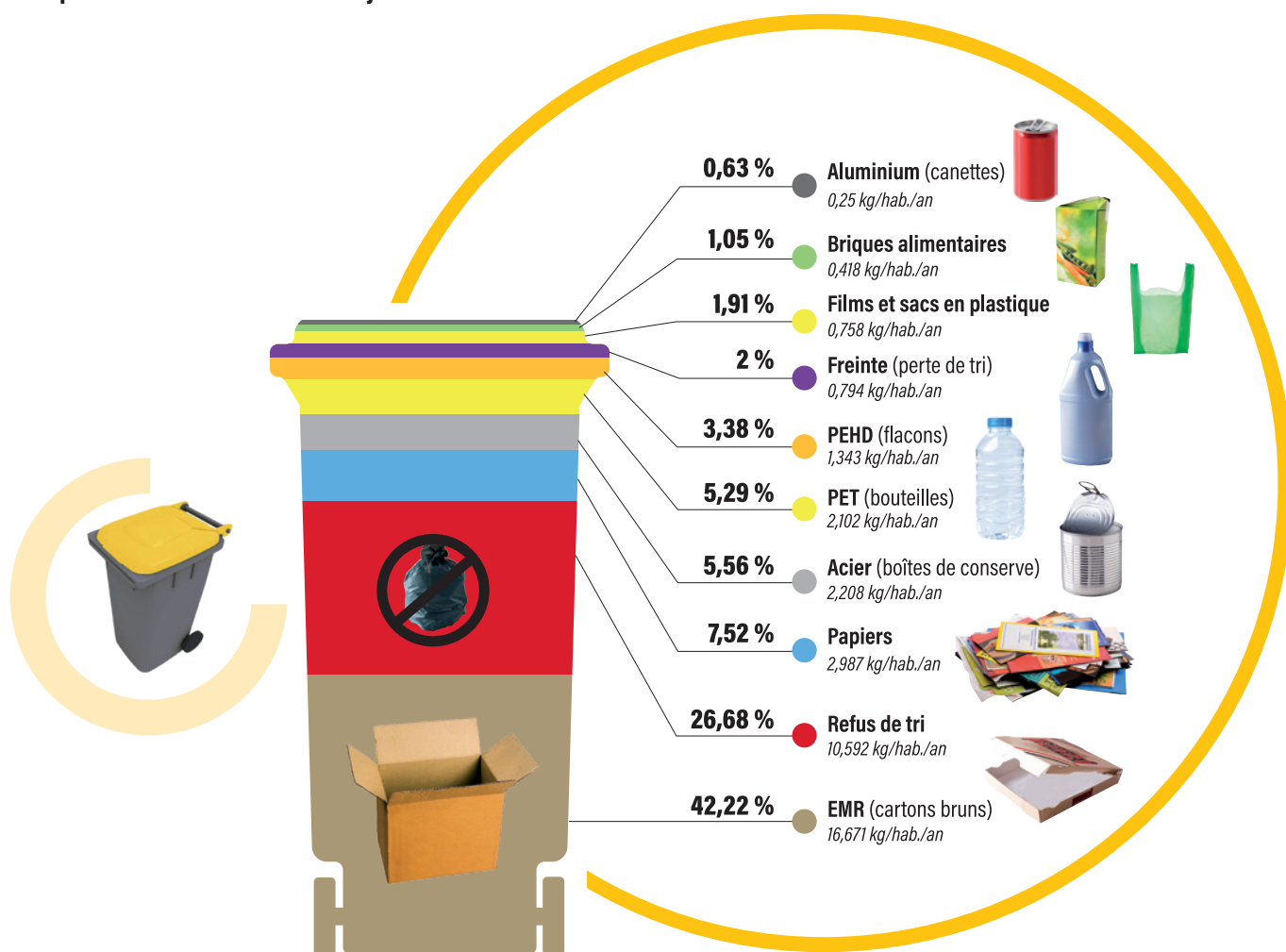
Tonnages du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022 :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
Juillet	16,400	13,760	19,980	12,920	15,940	79,000
Août	19,860	19,280	30,500	15,080	13,020	97,740
Septembre	11,460	15,260	26,600	17,720	16,620	87,660
3^{ème} trimestre	47,720	48,300	77,080	45,720	45,580	264,400
Octobre	17,920	12,840	20,100	11,300	12,060	74,220
Novembre	15,660	15,700	26,360	11,940	12,300	81,960
Décembre	13,280	12,740	21,860	16,720	15,660	80,260
4^{ème} trimestre	46,860	41,280	68,320	39,960	40,020	236,440

500,840 tonnes d'emballages recyclables ont été collectés durant le deuxième semestre 2022

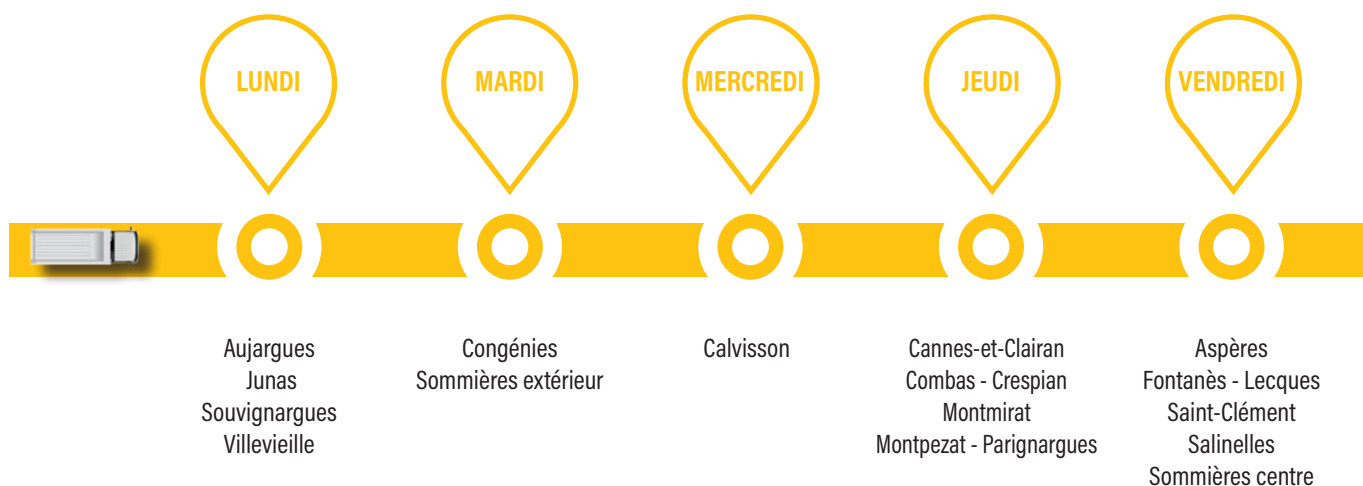
Composition du bac à couvercle jaune



b - Les tournées de collecte de la collecte sélective

Les tournées de collecte ont été effectuées par l'entreprise OCEAN, prestataire de collecte depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les jours de collecte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE OU POINTS "RECYCLAGE"

1 - Les colonnes à verre

Les quantités de verre collectées par colonne nous sont fournies mensuellement, grâce à la pesée embarquée, par la société de collecte VIAL.

Les filières de traitement fournissent un récapitulatif mensuel qui permet de contrôler l'adéquation entre les quantités collectées et celles apportées effectivement en filières par VIAL.




1 008 180 kg
 de verre ont été collectés
 soit une moyenne de
 41,52 kg/habitant - en 2022



ASPERES	16 800 kg	LECQUES	16 420 kg
AUJARGUES	39 180 kg	MONTMIRAT	10 820 kg
CALVISSON	240 100 kg	MONTPEZAT	50 020 kg
CANNES-ET-CLAIRAN	14 900 kg	PARIGNARGUES	28 740 kg
COMBAS	32 300 kg	SALINELLES	14 560 kg
CONGENIES	54 180 kg	SOMMIERES	21 260 kg
CRESPIAN	12 180 kg	SOUVIGNARGUES	203 160 kg
FONTANES	34 120 kg	SAINT-CLEMENT	44 460 kg
JUNAS	44 780 kg	VILLEVIEILLE	129 800 kg
TOTAL VERRE COLLECTÉ			1 008 180 kg

2 - Les colonnes à papiers

Les quantités de papier collectées par commune sont fournies mensuellement, grâce à la pesée embarquée installée sur les véhicules de la société en charge de la collecte.

Les filières de traitement fournissent un récapitulatif mensuel qui permet de contrôler l'adéquation entre les quantités collectées et celles apportées effectivement en filières par le prestataire de collecte.



217 040 kg
de papier ont été collectés
soit une moyenne de
8,93 kg/habitant - en 2022



ASPERES	4 200 kg	LECQUES	2 180 kg
AUJARGUES	7 520 kg	MONTMIRAT	2 680 kg
CALVISSON	60 320 kg	MONTPEZAT	8 720 kg
CANNES-ET-CLAIRAN	2 680 kg	PARIGNARGUES	4 260 kg
COMBAS	6 140 kg	SALINELLES	2 220 kg
CONGENIES	12 620 kg	SOMMIERES	5 380 kg
CRESPIAN	2 20 kg	SOUVIGNARGUES	45 780 kg
FONTANES	4 880 kg	SAINT-CLEMENT	9 300 kg
JUNAS	7 300 kg	VILLEVIEILLE	28 660 kg
TOTAL PAPIERS COLLECTÉS			217 040 kg

On constate une baisse pour la quatrième année consécutive : elle est de 16.07 % par rapport à 2021, cette baisse s'explique par une diminution de la consommation de papier constatée en France.

3 - Les colonnes à vêtements

La Société Philtex and Recycling est en charge de la collecte et du traitement de textiles pour la Communauté de Communes du Pays de Sommières.



Commune	Adresse	2020	2021	2022
AUJARGUES	Rue Fontaine Gaillarde/République	4 556 kg	5 268 kg	4 784 kg
CALVISSON	11 rue Gaston Lhoustau	3 842 kg	3 766 kg	3 696 kg
CALVISSON	Parking du 8 mai	7 344 kg	6 354 kg	6 984 kg
CALVISSON	Rue Georges Remésy	4 386 kg	4 750 kg	5 044 kg
COMBAS	Route des Mas	Installation le 30/11/2022		32 kg
CONGENIES	Chemin de Playcine	6 562 kg	5 060 kg	3 568 kg
FONTANES	Rue de la Griolette	Installation le 30/11/2022		128 kg
JUNAS	Parking de la Mourguesse	4 726 kg	3 468 kg	3 596 kg
MONTMIRAT	Rue Victor Hugo	3 502 kg	2 808 kg	2 100 kg
MONTPEZAT	Parking de la Garenne	5 508 kg	4 862 kg	4 008 kg
SALINELLES	Route de Quissac	4 930 kg	3 766 kg	4 232 kg
SOMMIERES	Déchetterie Corata	4 420 kg	3 922 kg	3 952 kg
SOMMIERES	Rue Yvan Gaussen	9 486 kg	9 882 kg	8 768 kg
SOMMIERES	Rue de l'Arnède	6 460 kg	7 038 kg	6 940 kg
SOMMIERES	Rue Poterie	5 610 kg	5 374 kg	4 920 kg
SOUVIGNARGUES	Rue des Aires	4 352 kg	4 146 kg	4 448 kg
VILLEVIEILLE	Avenue de la Calmette	7 990 kg	5 556 kg	5 512 kg
VILLEVIEILLE	Déchetterie Clapisse	5 474 kg	5 836 kg	4 696 kg
TOTAL TEXTILES COLLECTÉS		89 148 kg	81 856 kg	77 408 kg

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont au nombre de trois sur le territoire de la Communauté de Communes :

- Corata à Sommières,
- Clapisse à Villevieille,
- Canta Perdrix à Calvisson.

Les particuliers y accèdent au moyen d'une carte d'accès contrôlée par les gardiens.

Les conventions d'accès aux déchetteries

Hors territoire de la CCPS :

- Avec la **Communauté de Communes du Piémont Cévenol**, pour que les habitants de Crespian, Montmirat et Cannes et Clairan, accèdent à la déchetterie de Liouc. La convention avec l'agglomération de Nîmes Métropole a pris fin le 1^{er} janvier 2022, elle concernait les habitants de la commune de Parignargues (déchetterie de La Rouvière).

Sur le territoire de la CCPS :

- Avec la **Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup** pour que les habitants de Buzignargues, Saint-Hilaire de Beauvoir et Saint-Jean de Cornies, accèdent aux déchetteries de Sommières et Villevieille.
- Avec la **Communauté de Communes du Pays de Lunel** pour que les habitants de Saussines, Campagne, Galargues et Garrigues accèdent aux déchetteries de Sommières et Villevieille.
Les habitants de la commune de Boisseron y ont accédé jusqu'au 30 juin 2022, date de la réouverture de la déchetterie de Villettele.

1 - Les horaires d'ouverture

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Il est à noter que les dépôts des professionnels se font uniquement à la déchetterie Clapisse de Villevieille où les apports leur sont facturés.

L'ouverture des déchetteries au public se répartit ainsi :

Déchetterie de Clapisse à Villevieille						
Du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 17h						

Déchetterie zone Corata à Sommières						
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Matin	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
Après midi : 14h - 17h						

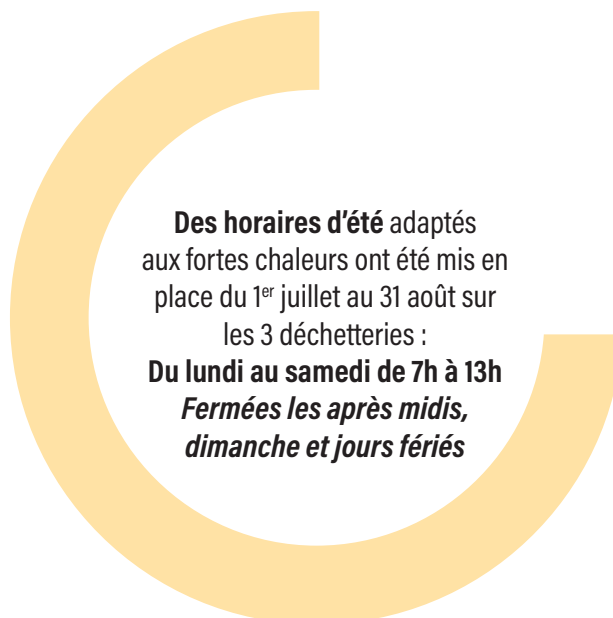


2 - La fréquentation

Compte-tenu de la mise en place des barrières et des badges pour l'accès aux déchetteries, la comptabilisation de la fréquentation par déchetterie, n'a pu être effectuée de manière satisfaisante.

Les badges d'accès ont été délivrés de la façon suivante :

- **7 110** badges pour les particuliers disposant d'un véhicule léger,
- **464** badges pour les particuliers disposant d'un fourgon (< 3,5 tonnes),
- **231** badges pour les professionnels (véhicules légers & fourgons).



Déchetterie Canta Perdrix à Calvisson						
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Matin	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h
Après midi : 14h - 17h						

3 - Les professionnels en déchetterie

La gestion des déchets des professionnels a été, jusqu'au mois de juin 2004, réalisée sans distinction avec celle des déchets des ménages sur le territoire de la CCPS.

Cependant l'importance des déchets produits par les activités professionnelles du territoire, atteignant environ ¼ des apports gérés par les déchetteries, a entraîné une forte augmentation des coûts de gestion des sites.

Ce surcoût devant être assumé par les professionnels et non par les particuliers, comme le prévoit la réglementation, la Communauté de Communes du Pays de Sommières s'est donc prononcée sur la mise en place d'une tarification pour les apports des professionnels, qui a débuté le 14 juin 2004.

Un rapprochement avec les organismes professionnels a été effectué. Il a permis à la Communauté de Communes d'obtenir un soutien pour la mise en place de cette tarification et un protocole d'accord entre la CCPS, la CCI et la Chambre des Métiers sur la tarification des déchets professionnels a pu être établi.



a - Le site

Les déchets des professionnels sont acceptés **uniquement sur le site de la déchetterie Clapisse à Villevieille**, aux mêmes horaires que les particuliers.

Un badge d'accès est délivré par le Service sur présentation d'un justificatif d'inscription à la Chambre des Métiers ou à la Chambre de Commerce et d'Industrie, et du certificat d'immatriculation du véhicule.



b - Filières et tarifs

Pour les particuliers, en cas d'apport supérieur à 2 m³, le gardien doit être prévenu afin de pouvoir stocker le volume. Pour les professionnels, les apports sont payants.

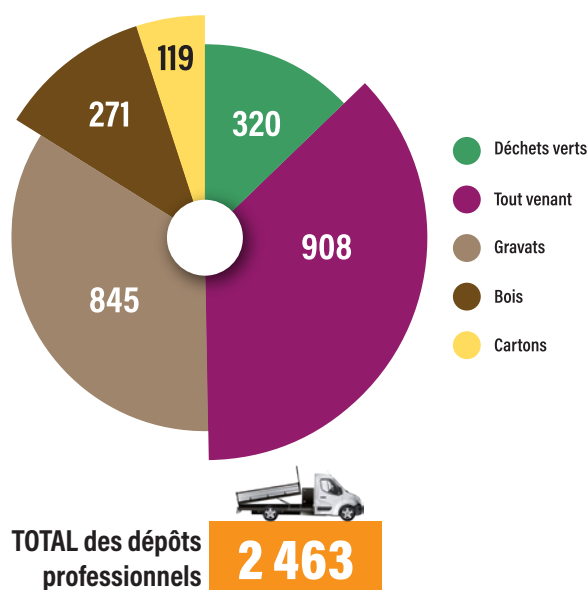
TARIFS FORFAITAIRES (TTC)

	 Petit véhicule PTAC < 1,5 t	 Grand véhicule 1,5 t < PTAC < 3,5 t
Tarif 1	10 €	Tout venant
		Déchets verts
		Bois
		Cartons
Tarif 2	5 €	Gravats
		10 €

c - Facturation

Lors de leur passage sur le site de la déchetterie, les professionnels présentent le badge d'accès à la barrière qui s'ouvre, le gardien scanne le badge pour enregistrer le dépôt en vue de la facturation.

Apports pour l'année 2022 par type de déchets pour les dépôts professionnels



4 - Quantités collectées et filières



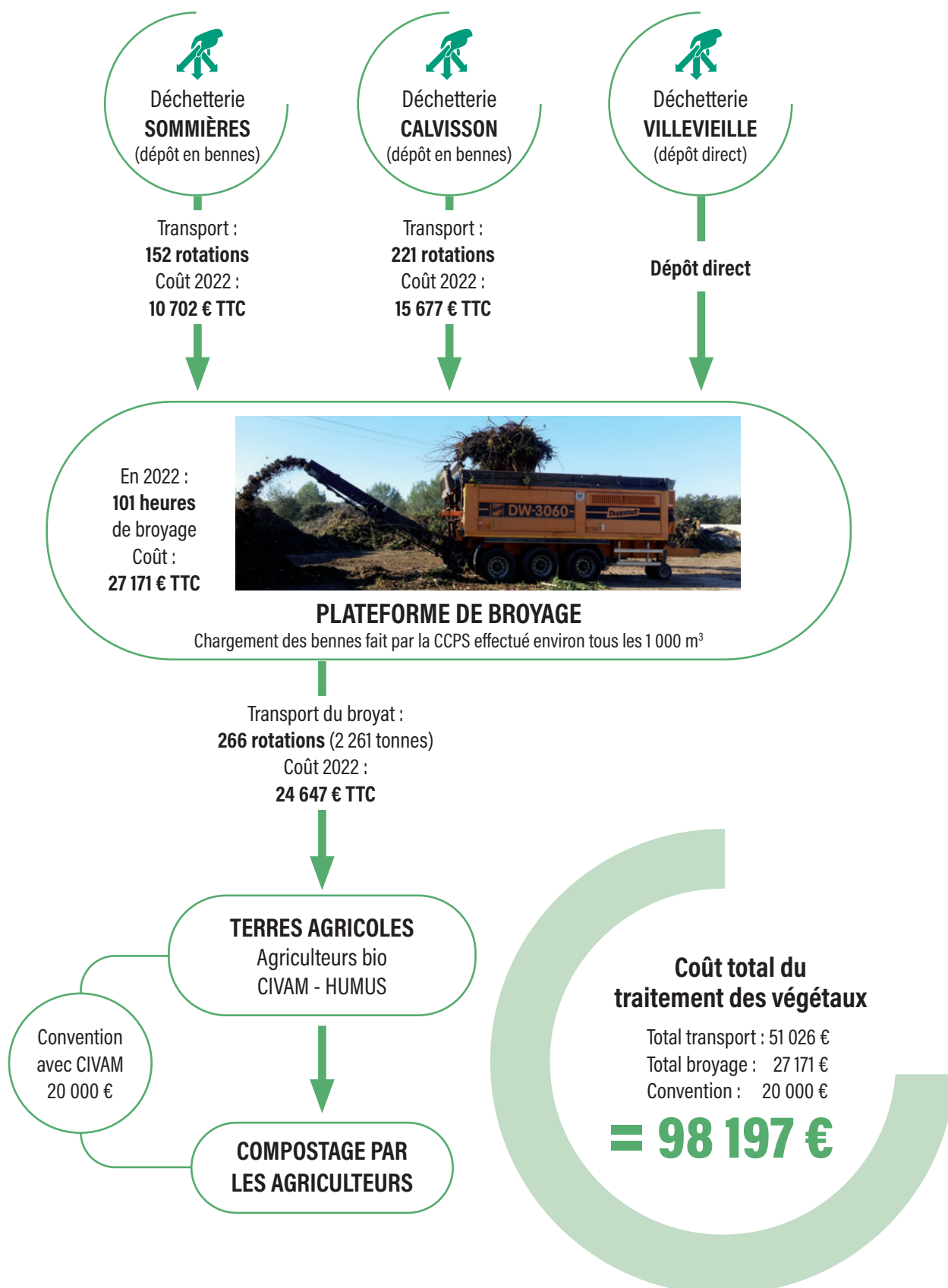
a - Tonnages par matériaux

Quantités par matériaux		Déchetterie de CALVISSON	Déchetterie de SOMMIÈRES	Déchetterie de VILLEVIEILLE
CARTONS	Rotations	43	37	84
	Kg	67 100	93 260	113 480
FERRAILLES	Rotations	53	49	51
	Kg	62 320	76 400	82 040
TOUT VENANT	Rotations	157	204	312
	Kg	604 180	1 088 580	1 134 520
BOIS	Rotations	62	69	155
	Kg	190 000	283 420	500 000
HUILES DE VIDANGE	Rotations	4	5	5
	Kg	3 300	3 200	4 300
HUILES DE FRITURE	Rotations	2	3	3
	Kg	396	428	228
BATTERIES	Kg		3 688	
DMS*	Kg	4 906	3 475	3 658
PILES	Kg	409	191	492
GRAVATS (y compris gravats non recyclables)	Rotations	89	118	381
	Kg	619 760	900 620	3 567 340
PLACO-PLÂTRE	Kg	/	/	27 320
DÉCHETS VERTS	Rotations	221	152	/
BROYATS	Rotations vs CIVAM	/	/	266
MOBILIER	Rotations	45	35	56
	Kg	146 380	143 010	186 760
PRODUITS ÉLECTRONIQUES	Rotations	39	47	52
	Kg	53 639	64 070	72 818
LAMPES / NÉONS	Kg	81	247	188
PNEUMATIQUES	unités		16 450	

*Déchets Ménagers Spéciaux

b - Les déchets verts

Le traitement et l'évacuation des déchets verts sont réalisés en partenariat avec le CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural). Les végétaux sont broyés à la déchetterie de Clapisse et sont ensuite acheminés sur les parcelles agricoles.



c - Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Les DEEE sont classés en 4 catégories :

- les petits appareils ménagers (PAM),
- les écrans,
- les gros électroménagers (GEM) hors froid (radiateurs, lave-linge...)
- et les gros électroménagers froid (réfrigérateurs, congélateurs...).

190 527 kg
de déchets électroniques
ont été collectés
soit une moyenne de
7,85 kg/habitant en 2022

DEEE - Tonnages trimestriels :

DEEE - Tonnages trimestriels :										
			GROS ELECTROMÉNAGER FROID (réfrigérateur, congélateur...)	GROS ELECTROMÉNAGER HORS FROID (four, lave-vaisselle...)	PETIT ÉLECTROMÉNAGER (aspirateur, cafetière...)	ECRANS (télévision, ordinateur...)				
TOTAL			CALVISSON							
Période	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé
Trim. 1	12,086	182	2,113	46	4,676	101	4,188	28	1,109	7
Trim. 2	14,117	238	2,698	65	5,597	129	4,659	35	1,164	9
Trim. 3	12,411	180	2,750	56	3,847	82	4,659	33	1,156	9
Trim. 4	15,026	205	2,265	47	5,715	116	5,685	34	1,362	8
TOTAL	53,639	805	9,825	214	19,834	428	19,190	130	4,790	33
			SOMMIÈRES							
Période	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé
Trim. 1	12,841	220	3,274	77	4,405	102	4,018	33	1,045	8
Trim. 2	16,174	235	3,957	86	4,470	101	6,468	39	1,280	9
Trim. 3	19,338	275	4,701	111	5,016	111	7,444	38	2,178	15
Trim. 4	15,718	244	3,178	76	5,838	130	5,777	32	0,926	6
TOTAL	64,070	974	15,109	350	19,828	444	23,706	142	5,429	38
			VILLEVIEILLE							
Période	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé
Trim. 1	16,389	284	3,287	82	6,640	157	5,472	37	0,991	8
Trim. 2	19,825	305	3,934	94	6,866	153	7,278	44	1,147	14
Trim. 3	17,767	234	3,272	66	5,756	117	6,654	39	2,086	12
Trim. 4	18,838	267	3,093	68	7,094	147	7,193	42	1,459	10
TOTAL	72,818	1 090	13,586	310	26,356	574	26,596	162	6,282	44

Total des DEEE collectés en 2022 sur les 3 déchetteries du territoire :

Période	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé	Tonnage collecté	Nombre UMR enlevé
2022	190,527	2 869	13,586	874	66,017	1 446	69,491	434	16,500	115

c - Le mobilier

Le programme Eco Mobilier a pour objectif de valoriser les meubles usagés (taux de revalorisation de 80 % environ), ainsi avec la récupération de ces matériaux c'est autant de tonnages d'encombrant qui ne seront pas incinérés.



CALVISSON :

146,380 T

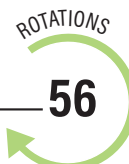
Poids moyen : 3,253 T



VILLEVIEILLE :

186,760 T

Poids moyen : 3,335 T



SOMMIÈRES :

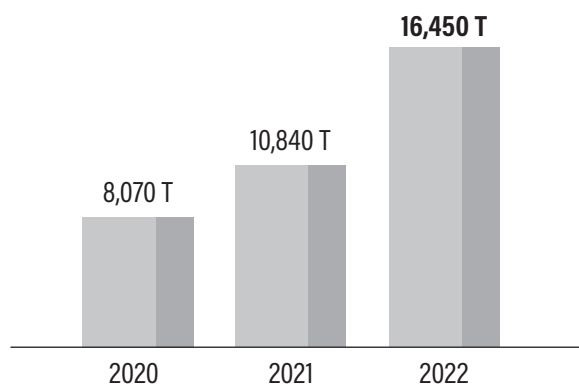
143,010 T

Poids moyen : 4,086 T



d - Les pneumatiques

Une évolution significative, ces trois dernières années, des tonnages collectés pour les trois déchetteries :



CERTIFICAT 2022 D'ÉCONOMIES ENVIRONNEMENTAL

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2022 chez

DECHETERIE CLAPISSE VILLEVIEILLE

a permis d'économiser l'équivalent de :

292 468

litres d'eau



20 332

litres de carburant



229 908

kWh



Fait à Lyon, le 14/03/2023



RÉCAPITULATIF DES TONNAGES

1 - Historique des tonnages des déchets ménagers

Tonnages 	2019 23 462 habitants	2020 23 810 habitants	2021 24 054 habitants	2022 24 284 habitants	Moyenne par habitant 2022	Evolution en % 2021-2022	
Textile	88,770	89,148	81,856	77,408 T	3,188 kg	- 5,43 %	↘
Verre	939,400	975,420	1 040,640	1 008,180 T	41,516 kg	- 3,12 %	↘
Papier PAV	323,480	276,460	258,600	217,040 T	8,938 kg	- 16,07 %	↘
Papier PAP <i>bac jaune</i>	105,365	108,275	61,720	72,528 T	2,987 kg	17,51 %	↗
Acier	38,025	49,507	50,720	53,618 T	2,208 kg	5,71 %	↗
Aluminium	6,714	7,289	6,790	6,064 T	0,250 kg	- 10,69 %	↘
Cartonnette	298,122	314,671	360,680	407,016 T	16,761 kg	12,85 %	↗
Tétrabrick	15,904	18,922	17,490	10,151 T	0,418 kg	- 41,96 %	↘
Flaconnages plastiques	107,739	129,195	120,100	119,803 T	4,933 kg	- 0,25 %	↘
Films et sacs plastiques	8,772	9,687	16,110	18,416	0,758 kg	14,31 %	↗
TOTAL BAC JAUNE (sauf papier)	475,276	529,271	571,890	615,068 T	25,328 kg	7,55 %	↗
JRM + EMR	904,121	914,006	892,210	904,636 T	37,252 kg	1,39 %	↗
MATERIAUX RECYCLES	1 932,291	1 978,574	2 014,706	1 990,224 T	-	- 1,22 %	↘
Tonnes refus + freinte (perte de tri) vers incinérateur	165,839	201,199	248,790	276,506 T	-	-	
% refus (<i>hors verre</i>)	16,70 %	20,06 %	25,54 %	28,16 %			
TOTAL BAC VERT	5 327,240	5 442,060	5 716,000	5 686,380 T	234,162 kg	- 0,52 %	↘
TOTAL O.M. INCINÉRÉES	5 475,620	5 643,259	5 964,790	5 962,886 T	245,548 kg	- 0,03 %	↘
TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS	7 259,531	7 420,634	7 730,706	7 676,604 T			
Taux de recyclage des Ordures Ménagères (en poids)	26,62 %	26,66 %	26,06 %	25,93 %			

2 - Historique des tonnages des déchetteries

Tonnages 	2019	2020	2021	2022	Moyenne par habitant 2022	Evolution en % 2021-2022	
Tout-venant incinérables	2 609,84	2 890,94	3 212,44	2 827,280 T	116,43 kg	- 11,99 %	↘
Bois	1 172,85	1 196,54	1 289,95	973,420 T	40,08 kg	- 24,54 %	↘
Ferrailles	224,49	306,04	274,12	220,760 T	9,09 kg	- 19,47 %	↘
Carton (+ carton professionnel)	352,08	308,90	366,98	321,860 T	13,25 kg	- 12,29 %	↘
Huiles de vidange	11,25	4,79	13,50	10,800 T	0,44 kg	- 20,00 %	↘
Huiles de friture	1,17	1,61	1,52	1,480 T	0,06 kg	- 2,63 %	↘
Batteries	3,63	3,91	4,235	3,688 T	0,15 kg	- 12,92 %	↘
Mobilier	355,64	295,08	458,140	476,150 T	19,61 kg	3,93 %	↗
Piles	1,53	1,96	2,58	1,092 T	0,04 kg	- 57,67 %	↘
Gravats	4 952,49	4 596,85	5 958,06	5 087,720 T	209,51 kg	- 14,61 %	↘
Déchets verts tonnes de broyés	2 763,00	2 414,00	2 627,00	2 261,00 T	93,11 kg	- 13,93 %	↘
Produits électroniques	230,31	230,47	242,77	190,527 T	7,85 kg	- 21,52 %	↘
TOTAL DECHETTERIES	12 701,53	12 257,79	14 488,053	12 375,777 T	509,63 kg	- 14,36 %	↘

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

1 - Les collectes préservantes

Depuis 2019 un partenariat avec l'association Calade permettait de récupérer les déchets destinés à être réutilisés chez les particuliers. Cette expérimentation autour de l'économie circulaire était destinée aux communes de Montpezat et Combas. En 2020, cette expérimentation a été élargie à l'intégralité du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Les particuliers enregistrent leur demande auprès des services de la CCPS en indiquant le ou les types d'objets à récupérer. Un rendez-vous est fixé avec l'association Calade qui se charge de venir chercher les objets chez les particuliers.

Rappel des objectifs :

- offrir un service de collecte des encombrants à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou non véhiculées sur les 18 communes de la CCPS, en complément des services municipaux,
- détourner et revaloriser un maximum d'objets initialement destinés à la déchetterie afin de réduire le coût et l'impact du traitement des déchets sur le territoire du Pays de Sommières,
- collecter, valoriser et revendre des objets au sein de la recyclerie de Calade.

Moyens mis en œuvre pour la réalisation :

- 1 équipe de 3 collecteurs + 1 organisateur de tournée,
- 1 camion-plateau, 1 camion-hayon, 2 planches de déménagement, des sangles de portage.

Chiffres 2022* :

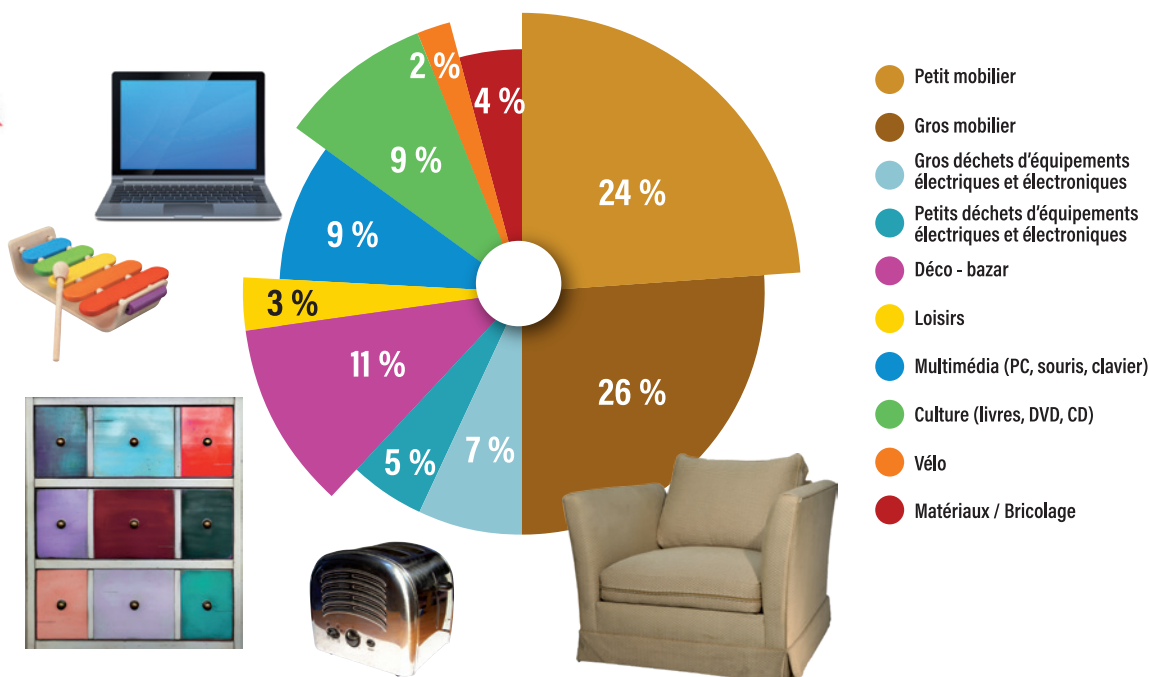
- 224 collectes, 981 objets collectés,
- entre 10 et 20 collectes par semaine,
- entre 3 et 8 collectes par jour (3 jours/semaine),
- 8 collectes sur 10 contiennent un ou plusieurs objets revalorisables,
- 20 % des collectes traitent uniquement de déchets finaux,
- 40 % des objets collectés sont revalorisables (partenaires inclus), le reste finit en déchetterie.

Sur le territoire, les habitants de 13 communes ont sollicité le service :

Aujargues	8	Montpezat	23
Calvisson	77	Saint-Clément	13
Cannes-et-Clairan	2	Salinelles	1
Congénies	24	Sommières	54
Crespian	6	Souviagnargues	7
Junas	8	Villevieille	13
Montmirat	1		

* Données transmises par l'association Calade.

Quantités d'objets collectés par l'association Calade :



2 - Le compostage individuel

Composter permet de reproduire ce qui se passe naturellement dans une forêt quand les déchets animaux et végétaux se décomposent pour former la couche superficielle du sol que l'on appelle humus.

Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin. Au cours du processus de compostage, des micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes...) transforment ces résidus en compost.

Les déchets de cuisine représentent à eux seuls près d'un tiers du contenu de nos poubelles.

Et tous les ans, dans les déchetteries, près de 93 kg / habitant de déchets de jardin sont collectés par la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Grâce au compostage domestique, la collecte d'une partie de ces déchets peut être évitée.

Composter, c'est produire un engrais naturel sain pour son jardin et contribuer à la préservation de l'environnement.



Le composteur distribué par la CCPS est en plastique 100 % recyclé, d'une contenance de 400 l, il est livré en kit et son montage est aisé. Le terreau arrivé à maturité se prélève par des trappes situées au bas du composteur. Lors de la mise en route, la maturation est assez rapide et prend de 4 à 7 mois.

Les composteurs sont disponibles auprès du Service de la Collecte et Valorisation des Déchets sur simple demande, un seul composteur est délivré par foyer.

En plus des composteurs, des bioseaux, d'un volume de 7 litres en plastique recyclé, sont fournis lors de la distribution.

Un guide sur le compostage accompagne cette dotation.

Le bon de commande est inséré dans le calendrier du tri de la Communauté de Communes ou disponible sur le site internet de la CCPS : www.ccpaysdesommieres.fr.



210

composteurs vendus
en 2022

3 626

foyers équipés

**Les composteurs sont offerts aux habitants
depuis le 1^{er} janvier 2023.**

LA COMMUNICATION

La communication autour du tri est essentielle, le sujet des « déchets ménagers » est sensible. Ainsi, le service se doit d'informer, de sensibiliser et de conseiller afin d'être optimal. Cette communication passe entre autres par le chargé de sensibilisation mais aussi par une information claire. Les actions de pédagogie incitent les habitants à mieux trier d'où leur intérêt.

1 - Edition de documents

- Edition du calendrier complet précisant les jours de collecte, les consignes de tri, le compostage et les renseignements sur les déchetteries.
- Rédaction d'articles pour le journal de le CCPS.
- Diffusion des extensions de consignes de tri



2 - Actions de sensibilisation au tri, événements, visites

- Communication avec les habitants par le chargé de sensibilisation lors des refus de collecte
- Communication autour du compostage en collaboration avec le CIVAM sur la déchetterie de Villeveille avec la possibilité pour les administrés de récupérer du compost.

En 2022, **2 journées** ont été organisées :

- samedi 5 avril 2022,
- samedi 5 novembre 2022.



3 - Animations scolaires

Depuis 2022, la CCPS a instauré les animations scolaires sur le thème des biodéchets et le compostage.

Les écoles qui ont bénéficié de l'intervention du chargé de sensibilisation, ont également été dotées d'un composteur en bois de 1000 litres et un guide du compostage a été distribué à chacun des élèves.

L'intervention dure de 30 à 45 minutes, elle se déroule en plein air à proximité du site de compostage. Elle a concerné les élèves du cycle 3 du CE2 au CM2 exclusivement.

Une intervention a eu lieu en début d'année au Lycée Lucie Aubrac dans une classe de 18 élèves de Seconde « filière environnement ».

En 2022, l'agent en charge de la sensibilisation a pu réaliser les interventions suivantes :

10 classes sensibilisées en 2022		Dates 2022	Classes
			CE 2
ASPÈRES	Mars		CM 1
			CM 2
			CM 1 / CM 2
CONGÉNIES	Avril		CM 1 / CM 2
			CE 2
			CE 2 / CM 1
ECOLE LI PASSEROUN SOMMIÈRES	Mars		CM 1 / CM 2
			CM 1 / CM 2
			CM 1 / CM 2
LYCÉE LUCIE AUBRAC SOMMIÈRES	Janvier		2 ^{de}

6

zones de compostage collectif ont été installées dans les établissements scolaires et des guides sur le compostage ont été distribués.



LES INDICATEURS FINANCIERS

1 - Généralités

Le service de collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes est principalement en gestion déléguée. Seul le service déchetterie est assuré en semi-régie. En effet les rotations des bennes sont effectuées par un prestataire ; le reste du service est assuré en interne.

Le financement du service est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les subventions (ADEME, Conseil Départemental du Gard...), les soutiens relatifs au tri sélectif et la revente de certains matériaux, le budget général de la Communauté de Communes.

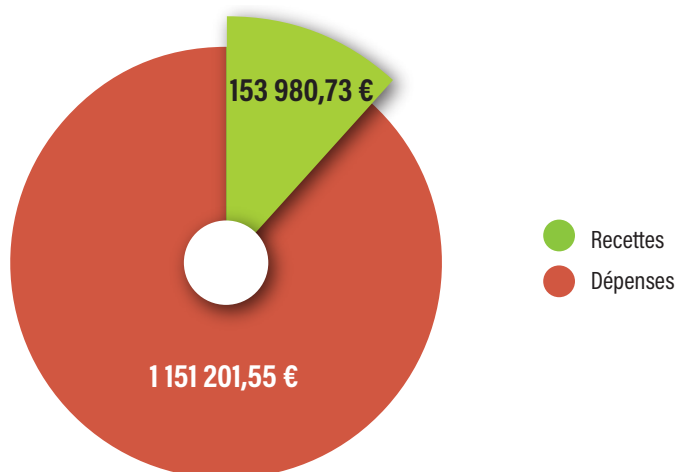
2 - Détails des coûts

a - Les ordures ménagères

Les dépenses comprennent la collecte, l'incinération, la location-maintenance des bacs, le personnel.

b - La collecte sélective

Les dépenses comprennent la collecte, le tri et le conditionnement des emballages, des journaux magazines, du verre ; la location-maintenance des bacs, la communication, les frais relatifs aux véhicules, le personnel.

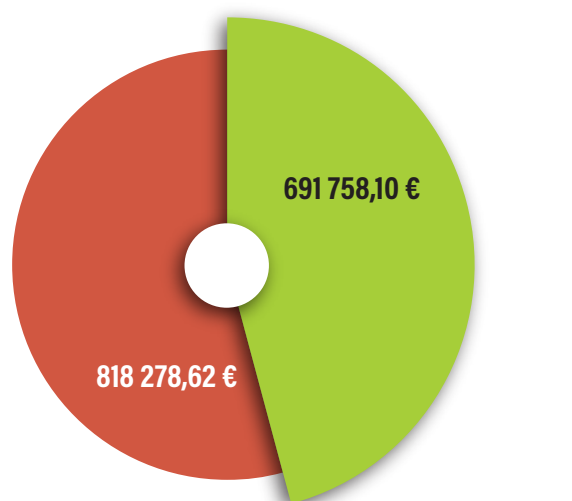


TOTAL
ordures ménagères

997 220,82 €



Coût à la tonne
(5 686 t.) :
175,38 €



TOTAL
collecte sélective

126 520,52 €



Coût à la tonne
(1 990 t.) :
131,23 €

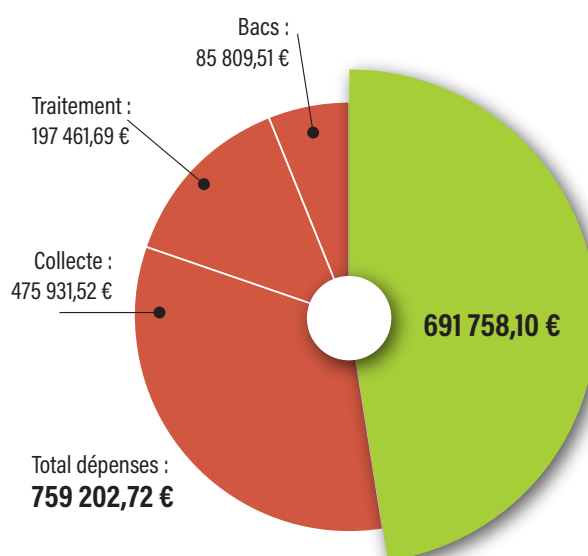
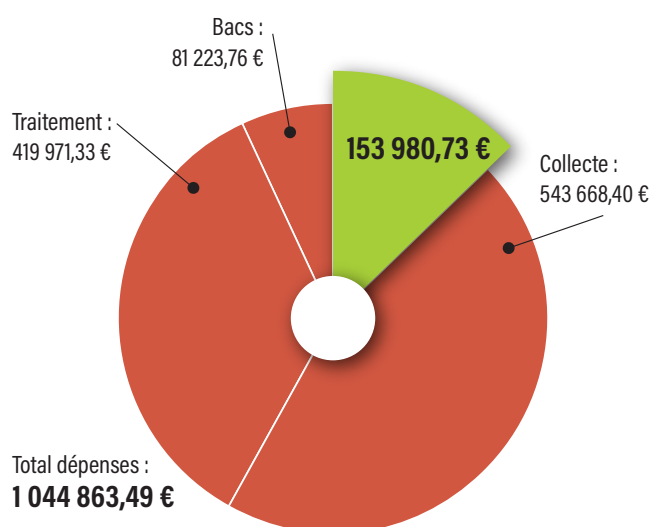


3 - La redevance spéciale

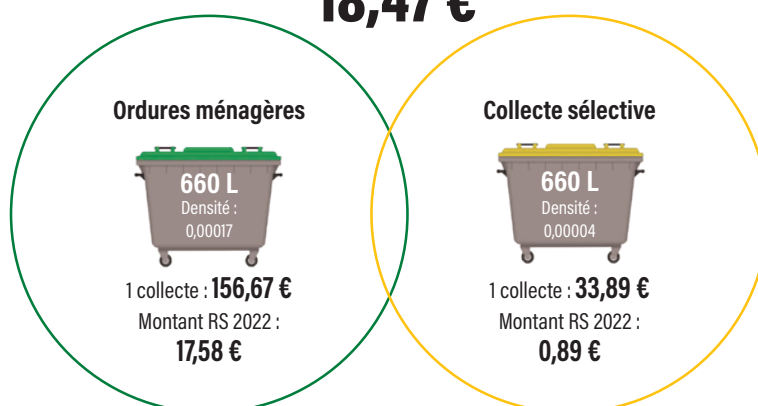
Le calcul du coût de la redevance spéciale est le suivant :

$$\begin{aligned} & \text{(Litrage collecté sur la période de facturation x densité des ordures ménagères x coût du service N-1)} \\ & + \\ & \text{(Litrage collecté sur la période de facturation x densité de la collecte sélective x coût du service N-1)} \end{aligned}$$

Le coût du service à la tonne est basé sur le coût de la location des bacs, la collecte et le traitement.

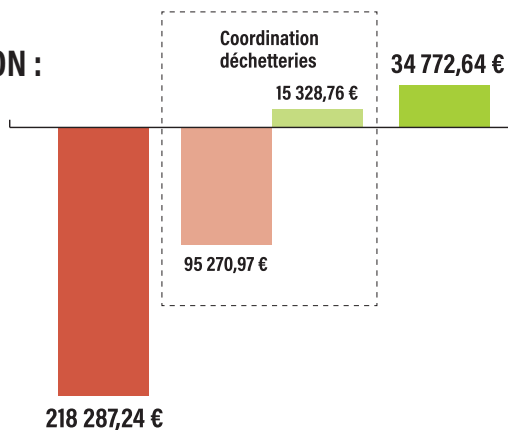


**TOTAL
REDEVANCE SPÉCIALE 2022
18,47 €**



4 - Détail par déchetterie

CALVISSON :



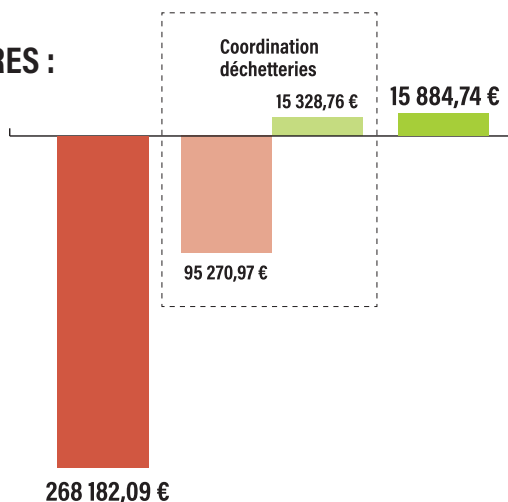
TOTAL :

263 456,81 €



Coût par usager
(8 228 utilisateurs) :
32,02 €

SOMMIÈRES :



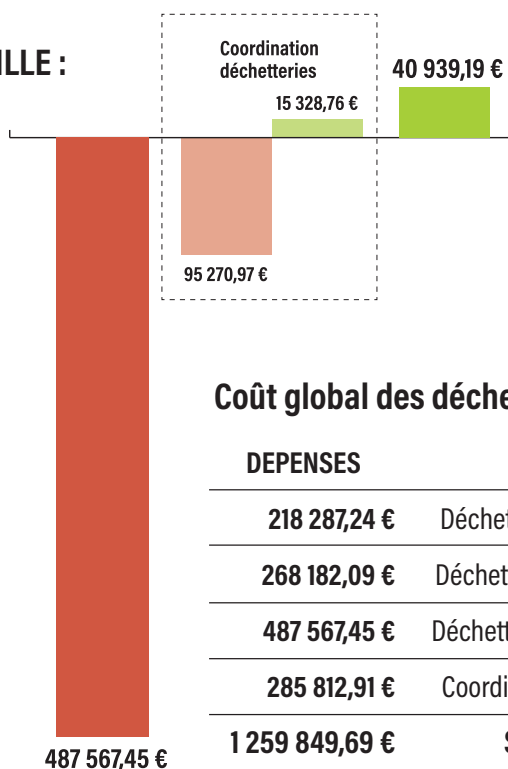
TOTAL :

332 239,56 €



Coût par usager
(14 316 utilisateurs) :
23,21 €

VILLEVIEILLE :



TOTAL :

526 570,47 €



Coût par usager
(5 515 utilisateurs) :
95,48 €

Coût global des déchetteries :

DEPENSES		RECETTES
218 287,24 €	Déchetterie de CALVISSON	34 772,64 €
268 182,09 €	Déchetterie de SOMMIÈRES	15 884,74 €
487 567,45 €	Déchetterie de VILLEVIEILLE	40 939,19 €
285 812,91 €	Coordination déchetteries	45 986,28 €
1 259 849,69 €	SOUS TOTAL	137 582,85 €

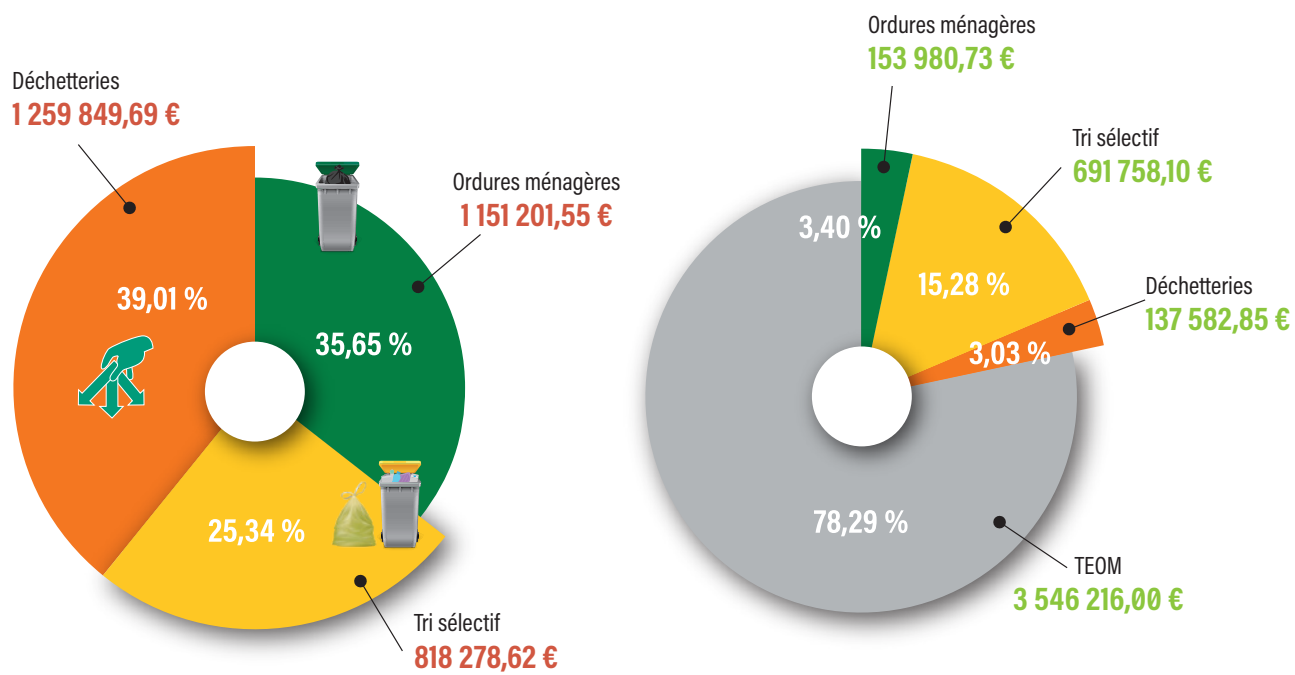
TOTAL : 1 122 266,84 €



Coût par usager
(28 059 utilisateurs) :
40,00 €

● Recettes
● Dépenses

5 - Coût des Déchets Ménagers et Assimilés



TOTAL DÉPENSES :

3 229 329,86 €

TOTAL RECETTES :

4 529 537,68 €

Ce bilan financier est réalisé d'après le compte administratif de l'année 2022.



Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'activités de l'Arnède
55 rue des Epauettes - BP 52027
30252 Sommières cedex
Standard déchet ménagers : 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommieres.fr



www.ccpaysdesommieres.fr